



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Pour diffusion immédiate

Cocktail Prestige Desjardins 2018

K-Trail, les Arts de la scène, le Joyeux Pétrin et les Micro-Chalets des Appalaches repartent avec les grands honneurs

Montmagny, le 19 novembre 2018 – Le 16 novembre dernier, c'est avec fierté que la Chambre de commerce de Montmagny, le CLD de la MRC de Montmagny et la Société de développement économique de Montmagny ont reconnu l'apport et la réussite d'entreprises de la région lors du Cocktail Prestige Desjardins. Si la distinction phare de l'évènement de reconnaissance, le prix Prestige, a été remise à K-Trail (Montmagny), le diffuseur Les Arts de la scène de Montmagny est pour sa part reparti avec le prix du Public, les Micro-Chalets des Appalaches (Sainte-Lucie-de-Beauregard) avec le prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise et la boulangerie le Joyeux Pétrin (Berthier-sur-Mer) avec le prix Fierté.

Le nouveau prix Personnalité économique a quant à lui été remis à non pas une personne, mais plutôt à un duo connu et reconnu pour sa vision, son savoir-faire et son engagement marqué pour assurer la pérennité et l'essor de son entreprise, soit à Mme Diane Collin et à M. Luc Paris de Paber Aluminium (Cap-Saint-Ignace).

Prix Prestige

Après avoir été finaliste en 2016 dans cette même catégorie, l'année 2018 aura finalement été la bonne pour K-Trail qui a remporté les grands honneurs du Cocktail Prestige Desjardins. Cette victoire est en grande partie attribuable à l'ambitieuse stratégie de développement imaginée par l'entreprise spécialisée dans la fabrication de remorques en acier galvanisé qui lui a permis de connaître une croissance remarquable de ses ventes.

Rappelons que la Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches (Sainte-Apolline-de-Patton) et Optimétal 360 (Montmagny) étaient également en lice pour ce prix. La première avait retenu l'attention du jury en raison des importants investissements faits pour développer la filiale de la biomasse forestière et ainsi diversifier ses activités, et la seconde pour l'intelligence et l'audace dont ont fait preuve les propriétaires dans le démarrage de leur entreprise.

Prix du Public, Fierté et Coup de cœur – Nouvelle entreprise

La soirée a aussi permis de couronner les Arts de la scène de Montmagny du prix du Public. Octroyé par les internautes qui étaient invités à soumettre les candidatures et à voter pour l'entreprise la plus méritante à leurs yeux, le prix a souligné le cran et l'esprit d'initiative dont fait preuve le diffuseur de spectacles qui offre, année après année, des programmations culturelles de grande qualité. L'Animalerie Montmagny et le Camping COOP des Érables (Montmagny) sont respectivement arrivés en deuxième et troisième position au terme du vote.



La MRC de Montmagny a profité de l'évènement pour remettre le prix Fierté à un travailleur autonome ou à une microentreprise qui se démarque dans son milieu. Contrairement aux autres prix, ce sont les Municipalités qui devaient soumettre les candidatures. Huit petites entreprises ont ainsi été proposées et, au terme d'un vote secret tenu le 9 octobre en conseil des maires, le Joyeux Pétrin est reparti avec le trophée en raison de la détermination, de la persévérance et de l'excellence des produits offerts par le propriétaire, M. Charles Trudeau.

Le prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise a de nouveau permis de récompenser une entreprise de la relève. Trois finalistes déterminés par le CLD de la MRC de Montmagny ont été soumis au vote lors de la soirée : Le miel des Prairies (Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud), Les Micro-Chalets des Appalaches (Sainte-Lucie-de-Beauregard) et Microbrasserie Côte-du-Sud (Montmagny). À la suite d'un vote très serré, les convives ont majoritairement choisi Les Micro-Chalets des Appalaches.

Rappelons que l'évènement a été rendu possible grâce à l'appui indéfectible des trois Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny et à la collaboration de nombreux partenaires tels le CN, Investissement Québec, Desjardins Capital et Hydro Québec.

Pour consulter le [cahier-souvenir](#) présentant les entreprises finalistes et lauréates de la soirée ainsi que les vidéos, il suffit de se rendre au ccmontmagny.com.

- 30-

Source :
Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny
418 248-3361, poste 2063

Information :
Mireille Thibault
Chambre de commerce de Montmagny
418 248-3111